

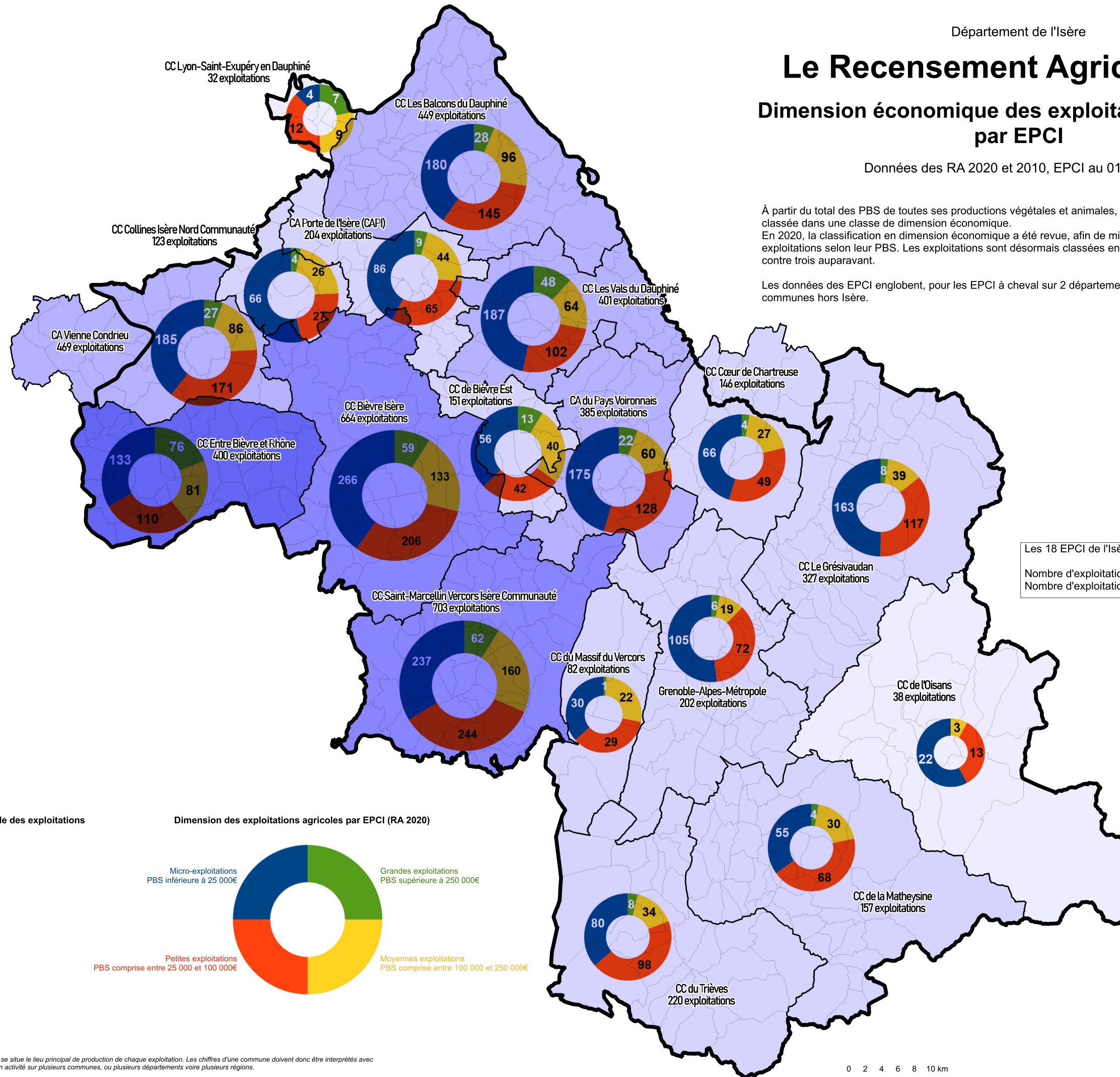
Le Recensement Agricole 2020

Dimension économique des exploitations agricoles par EPCI

Données des RA 2020 et 2010, EPCI au 01/01/2023

À partir du total des PBS de toutes ses productions végétales et animales, une exploitation agricole est classée dans une classe de dimension économique.
En 2020, la classification en dimension économique a été revue, afin de mieux refléter la répartition des exploitations selon leur PBS. Les exploitations sont désormais classées en quatre catégories de taille, contre trois auparavant.

Les données des EPCI englobent, pour les EPCI à cheval sur 2 départements, les données des communes hors Isère.

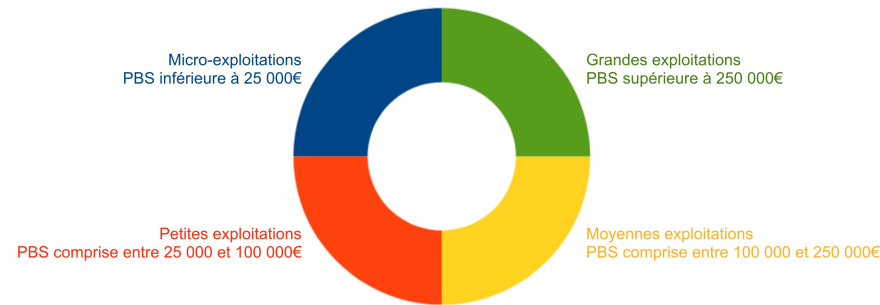


Département de l'Isère
 EPCI au 01/01/2023
 Commune au 01/01/2023

Production Brute Standard totale des exploitations par EPCI (RA 2020)

moins de 5 millions €
 de 5 à 25 millions €
 de 25 à 50 millions €
 de 50 à 75 millions €
 plus de 75 millions €

Dimension des exploitations agricoles par EPCI (RA 2020)



Les données sont localisées à la commune où se situe le lieu principal de production de chaque exploitation. Les chiffres d'une commune doivent donc être interprétés avec prudence, une exploitation pouvant exercer son activité sur plusieurs communes, ou plusieurs départements voire plusieurs régions.